

13 mai 2026 -09:43

La Régie des Bâtiments achève la restauration des façades du Hall de l'aviation (musée de l'Armée) dans le parc du Cinquantenaire à Bruxelles

En mai 2026, la Régie des Bâtiments a achevé la restauration des façades et de la menuiserie extérieure du Hall de l'aviation du musée de l'Armée, situé dans le parc du Cinquantenaire à Bruxelles. Les travaux ont démarré en mai 2024 et ont coûté environ 4 millions d'euros (TVA comprise).

Vanessa Matz, Ministre de l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique et de la Politique scientifique : « *Le Cinquantenaire abrite des musées de renommée mondiale. Nous les rénovons progressivement afin de renforcer leur attractivité. Ces travaux permettent également d'améliorer les conditions de conservation des collections tout en réduisant la consommation énergétique des bâtiments. Nous préparons ainsi le Cinquantenaire à accueillir les célébrations du bicentenaire belge, tout en investissant durablement dans la qualité et l'avenir de nos musées.* »

Theo Francken, ministre de la Défense : « *Le musée de l'Armée et le Hall de l'aviation conservent l'histoire de nos forces armées ainsi que celles des hommes et des femmes qui ont servi notre pays. Grâce à cette restauration, nous protégeons non seulement un patrimoine exceptionnel, mais nous veillons également à ce que les générations futures puissent continuer à découvrir cette histoire.* »

Restauration des façades du Hall de l'aviation

Tant la façade arrière nord (sur l'avenue de l'Yser) que la façade latérale est (sur l'avenue de la Chevalerie) ainsi qu'une partie de la façade latérale ouest (contiguë au bâtiment de l'Institut royal du Patrimoine artistique) du Hall de l'aviation ont été restaurées.

La façade avant du Hall de l'aviation, donnant sur l'esplanade, avait déjà été restaurée entièrement en 2013 et ne faisait donc pas partie de ce marché.

Les travaux comprenaient :

- Le nettoyage des façades.
- La restauration de la maçonnerie et de la pierre naturelle.
- La restauration de la menuiserie extérieure en bois.
- La restauration et la protection de la menuiserie extérieure en métal et des structures métalliques.



Améliorations énergétiques

Différentes améliorations énergétiques ont également été prévues. Ainsi, les verrières de la façade arrière (700 m²) du Hall de l'aviation ont été remplacées par du vitrage isolant sous vide. Une isolation a également été placée derrière le revêtement en zinc de la façade arrière (802 m²).

Les verrières de la façade latérale est du Hall de l'aviation ont été remplacées par du vitrage de restauration à isolation thermique (197 m²). De nouveaux profilés métalliques à rupture de pont thermique (197 m²) ont également été installés, ainsi qu'une nouvelle porte coulissante métallique isolée.

Restauration des façades en quatre phases

Les travaux qui viennent d'être terminés représentent la première phase de la restauration des façades des bâtiments du musée de l'Armée et d'Autoworld dans le parc du Cinquantenaire.

Dans la deuxième phase, toutes les façades d'Autoworld seront restaurées, y compris la façade donnant sur l'esplanade. Ces travaux devraient démarrer en 2027 et durer jusqu'en 2028.

La troisième phase (2028-2029) concerne différentes autres façades du musée de l'Armée, dont celle de la halle Bordiau et de l'accès principal sur l'esplanade (où se trouvent les canons, à côté de l'Arc de Triomphe).

Dans la quatrième et dernière phase, ce sera au tour des façades de l'Arc de Triomphe et de la galerie extérieure ouverte semi-circulaire (hémicycle) du côté du musée de l'Armée.

Vu le statut protégé du parc du Cinquantenaire et des bâtiments, les travaux seront réalisés en collaboration avec la Commission royale des Monuments et Sites.

La restauration des façades s'inscrit dans le projet global de redéveloppement et de revalorisation du parc du Cinquantenaire, au sein duquel tant la Régie des Bâtiments que Beliris sont impliqués. Les toitures des musées du parc du Cinquantenaire ont ainsi été rénovées entre 2018 et 2025.

Grâce à la restauration et à la rénovation des toitures et des façades des musées, leur consommation HVAC (ventilation, climatisation et chauffage) pourra être réduite de 20 à 30 %.



Fiche technique (phase 1 – restauration des façades du Hall de l’aviation)

- Propriétaire : État belge
- Maître de l’ouvrage : Régie des Bâtiments
- Occupant : Musée de l’Armée
- Entrepreneur : Monument Vandekerckhove
- Durée des travaux : mai 2024 - mai 2026
- Coût : environ 4 millions d’euros (TVA comprise)

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Steven Hus (NL) -Sylvie Decraecker (FR)
+32 (0)477 33 61 24
+32 (0)475 80 71 20
press@buildingsagency.be

